

Université de Strasbourg

Ecole doctorale de droit

Ecole d'été : La constitution économique de l'Union - 1er au 5 sept. 2014

Séminaire sur le thème : « Reconnaissance mutuelle et concurrence des droits ou harmonisation »

Animé par Jean-Sylvestre Bergé, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (EDIEC - GDR CNRS ELSJ¹)

Préparation du séminaire

En vous appuyant sur les lectures ci-dessous, vous réfléchirez aux affirmations suivantes (il s'agit pour vous de prendre une position PRO ou CONTRA en illustrant votre analyse d'exemples concrets) :

- En dépit de ses politiques de rapprochement des législations nationales, l'Europe organise une concurrence normative directe entre les systèmes juridiques en s'inspirant des théories économiques nord-américaines sur la *regulatory competition*
- La reconnaissance mutuelle (marché intérieur - ELSJ) peut, en dépit des apparences, prendre place dans un processus de mise en concurrence des systèmes juridiques
- Les réponses susceptibles d'être données aux deux affirmations précédentes diffèrent selon que l'on considère les rapports internes ou externes à l'UE

Bibliographie sélective

Les doctorants travailleront à partir des 4 publications suivantes :

- Barbara GABOR, *Regulatory Competition in the Internal Market*, EE 2013
- Christine JANSSENS, *The Principle of Mutual Recognition in EU Law*, OUP 2013
- Ruth SEFTON-GREEN et Laurence USUNIER (dir.), *La concurrence normative : mythes et réalités*, SLC 2013
- Catherine KESSEDJIAN (dir.), *Autonomie en droit européen*, Editions Panthéon-Assas, 2013

¹ www.universitates.eu - jean-sylvestre.berge@univ-lyon3.fr